



POLITIQUE DE VACCINATION DANS LES ÉCOLES DU DISTRICT DE COLUMBIA

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que votre enfant reçoive ses vaccins à temps.

BIENVENUE À LA MATERNELLE !

Intégrez les vaccins dans votre liste de contrôle de la rentrée scolaire !

Tous les élèves de DC doivent être à jour dans leurs vaccinations pour pouvoir fréquenter l'école. Les élèves en maternelle n'ayant pas reçu les vaccins pédiatriques obligatoires seront temporairement exclus de l'école jusqu'à ce qu'ils reçoivent lesdits vaccins et fournissent à l'école les documents l'attestant.

SUIVEZ CES TROIS ÉTAPES MAINTENANT POUR PRÉPARER L'ENTRÉE EN MATERNELLE DE VOTRE ENFANT !

1

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR LA VISITE ANNUELLE DE BIEN-ÊTRE DE VOTRE ENFANT.

Prenez rendez-vous pour la visite annuelle de bien-être de votre enfant aujourd'hui et demandez à votre fournisseur de soins de santé de remplir le certificat de santé universel. Si votre enfant reçoit un vaccin pendant la visite, demandez une preuve écrite de vaccination que vous pouvez présenter à votre école.

ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ENFANT A REÇU TOUS SES VACCINS.

Vous ne savez pas si votre enfant a reçu tous les vaccins requis ? Consultez votre prestataire de soins primaires et demandez une copie des antécédents de vaccination de votre enfant à partager avec votre école.

2

3

SOUMETTEZ DES DOCUMENTS DE VACCINATION À VOTRE ÉCOLE.

Soumettez le certificat de santé universel et tout autre document de vaccination à l'école de votre enfant pour garantir qu'il est prêt pour entrer en maternelle. Vous ne savez pas si l'école de votre enfant possède tous les documents de vaccination dont elle a besoin ? Appelez l'école et demandez dès aujourd'hui !

Pour plus d'informations :

OSSE : (202) 727-6436 | DC Health : (202) 576-7130 | osse.dc.gov/immunization

